

L'Eschamps, Rd. A.
696 St-Denis

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

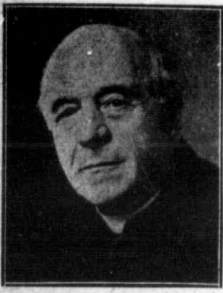
Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXV, No 10.

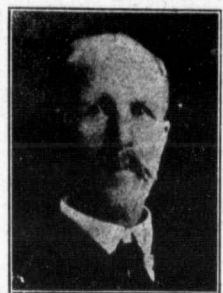
Montréal, Octobre 1919.

50 cts par an.

PENSION AUX VIEILLARDS (70 ANS)



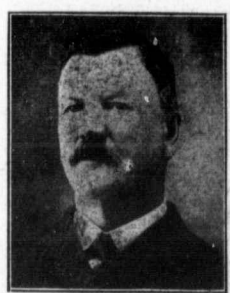
M. le chanoine J. F. BELANGER, de St-André Avellan, P.Q. B. St-André Avellan No 484 qui a touché sa 7ème annuité.



M. ALEXANDRE RANGER, de Buffalo, N.Y., du B. Papineauville No 413 qui a touché sa 6ème annuité.



M. ALPHONSE RENAUD, Bureau St-Rémi No 453, à St-Rémi, P.Q., qui a touché sa 56ème annuité.



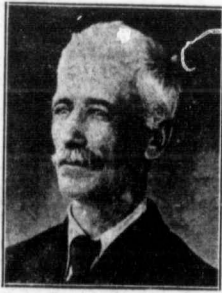
M. H. R. DUFRESNE, de Nicolet, Qué. Bureau Nicolet No 494, qui a touché sa 9ème annuité.



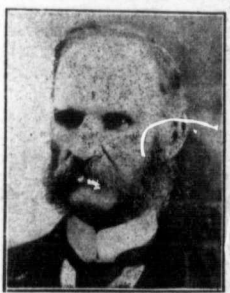
M. ALFRED MAYNARD, St-Denis, P.Q. Bureau St-Denis No 84, qui a touché sa 7ème annuité.



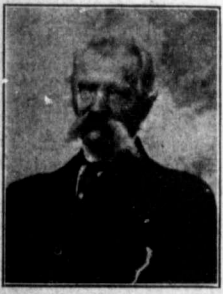
M. G. DESROSIERS, M.D., de St-Félix de Valois, P.Q. Bureau St-Félix de Valois No 457 qui a touché sa 2ème annuité.



M. LEON BELIVEAU, St-Jacques L'Achigan, P.Q. Bureau Montcalm No 535, qui a touché sa 5ème annuité.



M. EMILIEN COTE de Danville, P.Q. B. Ste-Anne de Danville No 76, qui a touché sa 2ème annuité.



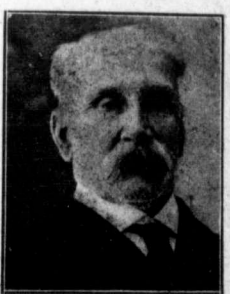
M. WILLIAM BERGEVIN, de Montréal, Bureau St-Paul No 18, qui a touché sa 4ème annuité.



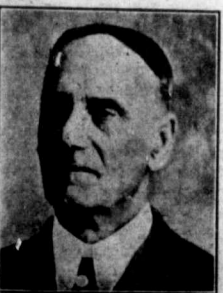
M. PRUDENT NICOLE, St-Pierre de Montmagny, Qué. Bureau Montmagny No 406, qui a touché sa 3ème annuité.



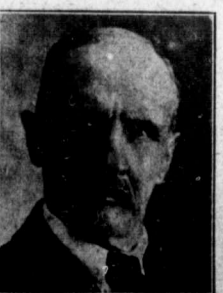
M. JOSEPH BERTRAND, de Buckingham, Qué. Bureau Ste-Rose de Lima No 41 qui a touché sa 1ère annuité.



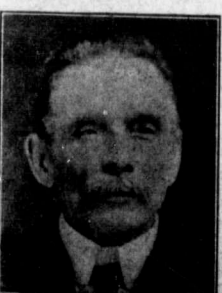
M. FRANCOIS CHAREST, de Matane, P.Q. Bureau Matane No 355, qui a touché sa 2ème annuité.



M. HYACINTHE COTE, de Buckingham, P.Q. B. Papineauville No 418, qui a touché sa 3ème annuité.



M. ADOLPHE GROULX, de Montréal, Cl. St-Pierre No 5, qui a touché sa 9ème annuité.



M. LOUIS CHARBON, de Rockland, Ont. B. Argenteuil No 526, qui a touché sa 3ème annuité.



M. EDOUARD-CLEOPHAS GROULX, de Loretteville, P.Q. Cl. Lavelle No 51, qui a touché sa 1ère annuité.

CONCOURS SEMI-ANNUEL

Grand concours de recrutement du 1er juillet au 31 décembre 1919.

Par décision de l'Exécutif.

DROITS D'ENTREE

Art. 1.—Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

Pour un certificat de \$ 250.....	\$2.00
“ “ “ 500.....	2.00
“ “ “ 1000.....	2.00
“ “ “ 2000.....	2.50
“ “ “ 3000.....	3.00
“ “ “ 4000.....	4.00
“ “ “ 5000.....	5.00

Les droits d'inscription à la caisse des malades sont les suivants:

Inscription simple.....	\$0.50
Inscription double.....	1.00

RECOMPENSES OFFERTES PAR L'EXECUTIF

Art. 2.—1o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No 1, 2, 3 ou 4:

Pour certificat de \$ 250.....	\$1.00
“ “ “ 500.....	1.50
“ “ “ 1000.....	2.00
“ “ “ 2000.....	3.00
“ “ “ 3000.....	4.00
“ “ “ 4000.....	5.00
“ “ “ 5000.....	6.00

2o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No 5:

Pour certificat de \$ 250.....	\$1.50
“ “ “ 500.....	2.00
“ “ “ 1000.....	2.50
“ “ “ 2000.....	4.50
“ “ “ 3000.....	5.50
“ “ “ 4000.....	6.50
“ “ “ 5000.....	7.50

3o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No 6:

Pour certificat de \$ 250.....	\$2.00
“ “ “ 500.....	2.50
“ “ “ 1000.....	3.00
“ “ “ 2000.....	5.00
“ “ “ 3000.....	6.00
“ “ “ 4000.....	7.00
“ “ “ 5000.....	8.00

PRIX D'HONNEUR

4o—En plus de récompenses mentionnées aux paragraphes 1, 2, et 3 du présent article, les proposeurs auront droit:

- pour trois membres, à un manuel couvert en manilla.
- pour quatre membres, à un manuel, couvert en cuir
- pour cinq membres, à un loquet scapulaire pour dames ou à une chaîne de montre pour hommes.
- pour dix membres, à une montre en argent
- pour quinze membres à une montre en or.

PRIX SUPPLEMENTAIRES

5o—Dans la première semaine de chaque mois, de juillet 1919 à janvier 1920, une somme de \$25 sera tirée au sort entre les proposeurs des aspirants définitivement admis dans le mois précédent. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

6o—Les membres qui auront présenté et fait admettre au moins un membre chaque mois, durant ce concours, participeront à un tirage additionnel d'une somme de \$50. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

7o—Le gagnant, dans les tirages mentionnés aux paragraphes 5 et 6 de l'article 2 sera le proposeur du membre dont le numéro d'examen correspondra à celui qui sera tiré de l'urne.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix ci-dessus, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux contributions avant le 1er mars 1920. Cette condition ne sera pas exigée pour les tirages mentionnés aux 5e et 6e paragraphes de l'article 2.

Art. 4.—Les agents-recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours

ASSURANCE INFANTILE—RECOMPENSES OFFERTES PAR L'EXECUTIF

Art. 5.—Au proposeur de chaque enfant, une somme égale à une contribution mensuelle, soit: Pour demi-bénéfice..... \$0.15
Pour bénéfice entier..... 0.25
Pour bénéfice double..... 0.50

PRIX D'HONNEUR

Au proposeur de 50 enfants, une montre en or.

CHS. DUQUETTE,

L'inspecteur en chef.

DANS LE MONDE DES ILLUSIONS....

... La Goutte à Boire

Il faut s'alarmer de la soif qu'on éprouve, surtout dans les villages, ouvriers et autres, de se désaltérer au goulet de tous les liquides susceptibles de contenter la bête humaine. Ainsi, on trouve dans maints villages des fabricants de diverses boissons qu'on prétend inoffensives et qui sont faites et mises en vente sous prétexte de distillate de boissons alcooliques. Ces boissons portent, par exemple, les noms techniques de **petite bière**, de **bière à l'orge**, de **vin de blé**, de **vins de cassis** assaisonnés au besoin de **couperose**, de **vitriol** et d'**alcool de bois**, en attendant, c'est à prévoir, le **vin St-Jean-Baptiste** dont tout bon Canadien devra s'abreuver, sous peine de se voir pour toujours dépourvu de cheveux sur la tête et de barbe au menton. Un vrai fléau que toutes ces sales liqueurs préparées n'importe comment et avec n'importe quoi pour apprivoiser la gorge de nos jeunes gens voire même de nos enfants. Et il n'est pas plus consolant de constater déjà que la plupart de ces jus venimeux enivrent ceux qui les boivent. Mais les vendeurs vous diront sans doute que c'est **surnaturel** que de telles **lavures** enivrent. Pour nous, nous nous demandons où est la conscience de ceux qui pour de l'argent se livrent à ce commerce criminel.

Pourquoi ne pas mettre, au premier jour, tout cela à l'inspection et à l'analyse exacte. Avis aux parents qui veulent faire quelque chose pour nous aider à sauver leurs enfants. Beaucoup meurent avant l'âge, empoisonnés par l'habitude de boire de sales liqueurs préparées n'importe comment et avec n'importe quoi pour les tuer.

Nous croyons cependant les jeunes gens assez intelligents et assez courageux pour s'arracher aux mauvais entraînements que nous venons de signaler. Nous croyons qu'ils voudront prendre le conseil de notre franche amitié pour eux. Quant à ceux qui voudraient se laisser aller, nous

leur demandons de ne pas céder encore avant d'avoir médité de bon coeur la boutade qu'un éducateur consciencieux lançait un jour à des jeunes gens vagabonds et incorrigibles:

"Buvez, jeunes gens: vous arrivez dans le monde, et vous êtes déjà lassés de la vie! Buvez: et dans le monde où vous arrivez, vous ne resterez pas longtemps!..." —P. L.

RECETTE POUR DEVENIR CENTENAIRE

- Eviter les excès de tous genres;
- Dormir 8 heures par jour;
- Manger à heures réglées; manger peu mais bien;
- Prendre de l'exercice physique au grand air;
- Eviter le passage brusque du chaud au froid;
- Préserver les pieds contre le froid et l'humidité, la tête contre la chaleur;
- Prendre des bains fréquemment;
- Regarder l'alcool comme un véritable poison;
- Ne pas s'entêter avec une maladie, mais la soigner par l'hygiène;
- Garder le système nerveux en bon ordre par la distraction, etc.

RECETTE CONTRE LA DYSPEPSIE

- Régime lacté de quelques jours pour reposer l'estomac.
- Choisir les aliments digestibles: lait, oeufs, fruits mûrs, viandes rôties;
- Ne manger ni gâteaux, ni friandises, ni épices, ni aliments gras;
- Manger à heures réglées;
- Manger lentement;
- Eviter de boire pendant que la première phase de la digestion s'accomplit dans la bouche;
- Combattre la constipation au moyen de végétaux, de rhubarbe, d'exercice;
- Ne pas manger de pain ou boire de lait avec de la viande; ne pas tremper le pain dans la soupe, ou la sauce.
- Ne pas manger quand on est fatigué; ne pas se fatiguer après avoir mangé.
- S'abstenir complètement d'alcool, de liqueurs, de café, de thé, de tabac.

On pourrait varier à l'infini ces tableaux de recettes utiles ou de régime rationnel pour toutes sortes de maladies. Le public y trouverait une science d'assimilation facile.

Une coordination des efforts de toutes les sociétés mutuelles, pour lancer et maintenir l'enseignement constant de l'hygiène domestique, au moyen d'articles de journaux, de conférences, de brochures, de tableaux, s'impose. En cette matière, comme en toutes choses, de savantes méthodes d'organisation et le systématisme devraient être mises en oeuvre. Aucune œuvre ne saurait être plus profondément humanitaire. Quand on songe au nombre formidable de personnes qui perdent la santé et la vie par leur propre ignorance des préceptes les plus rudimentaires de l'hygiène, c'est navrant. La médecine n'y peut rien, puisque, généralement, l'intervention du médecin est accidentelle ou se fait auprès de cas désespérés. Prévenir vaut mieux que guérir. Et, pour prévenir, il faut une rééducation en permanence des masses populaires. La nature humaine est ainsi faite qu'elle n'apprécie le bien inestimable qu'est la santé qu'une fois qu'elle l'a perdue. Il s'agit de protéger l'homme contre son pire ennemi, c'est-à-dire contre soi-même, parce qu'il s'acharne toujours avec rage à abrégé son existence. Il ne meurt pas, il se tue.

LE FILS DU ROI AU CANADA

Le roi — et aussi le prince, son fils — représente pour nous le principe d'autorité. Notre constitution sociale et politique nous fait un devoir, et un devoir sacré, de traiter avec un profond respect les tenants de ce principe d'autorité. Nous savons bien que notre confédération canadienne, comme du reste tout le système de gouvernement anglais, s'inspire de la forme constitutionnelle qui est en partie républicaine. Le roi règne plutôt qu'il ne gouverne, au Canada comme en Angleterre. Mais il n'en demeure pas moins un principe et une garantie d'ordre. Et plus que jamais peut-être, en ces jours troublés et pleins de surprise, où tant de vieux trônes ont croulé, et où tant d'institutions séculaires sont menacées par la vague révolutionnaire ou bolchéviste, nous croyons que ce nous est une force de pouvoir compter sur le prestige d'une tradition aussi puissamment établie que celle de la famille royale d'Angleterre. Aussi est-ce avec la plus sincère conviction que nous redisons à plein cœur comme à pleine voix: "Vive le roi! Vive le prince!" A Québec d'après les instructions du vénéré cardinal Bégin, les cloches des églises ont joyeusement carillonné à l'arrivée du prince. De même, aujourd'hui, dimanche 24 août, partout où Son Altesse Royale passe sur le territoire de notre diocèse de Montréal, Mgr Bruchési a ordonné que les cloches de Montréal fassent écho à celles de Québec. *God save the king! Domine salvum fac regem!*

A Québec, le gentil prince — qu'on appelle partout le prince charmant, et qui le mérite — a parlé plusieurs fois, et il a parlé en français. Comme son père Georges, son grand père Edouard et son aïeul le duc de Kent, il a produit la meilleure impression. Redisons-lui qu'il nous a consolés, nous les Canadiens français, de bien des inepties dont nous gratifions sans raison un trop grand nombre de nos compatriotes ontariens ou manitobains. Et c'est pourquoi, nous tenons à enregistrer dans nos pages les substantiels discours que le prince a prononcés. Le cadre dont nous disposons ne nous permet guère d'y joindre des commentaires, lesquels d'ailleurs sont parfaitement inutiles, ces discours se suffisant à eux-mêmes et au-delà.

A sir Lomer Gouin qui lui avait offert les hommages de la province, le prince de Galles a ainsi répondu en français:

"Je vous suis entièrement reconnaissant de l'accueil loyal et cordial que vous venez de me faire au nom du gouvernement et du peuple de la province de Québec. Je n'ignorais pas, avant mon arrivée, l'affection toujours témoignée pour ma famille par cette ancienne province, doyenne comme vous l'avez dit des provinces canadiennes, française par l'origine de la plupart de ses habitants et française encore par la belle langue dans laquelle vous m'avez souhaité avec une félicité toute française la bienvenue.

"L'accueil que je viens de recevoir, en passant pour la première fois à travers la cité de Québec, m'assure que cette loyauté historique est toujours la même, et je serais fier de pouvoir dire à mon père le roi qu'elle m'a été témoignée non moins cordialement qu'au roi Edouard en 1870 et à Sa Majesté même à plusieurs reprises. Je vous remercie de la mention trop flatteuse que vous avez faite du rôle modeste que j'ai pu jouer

dans cette terrible guerre, dans laquelle nous avons remporté, nous et nos alliés, une si glorieuse victoire. Pendant que je servais avec les troupes canadiennes en France, il m'a été donné de voir la conduite intrépide du 22e bataillon formé dans cette province. Je suis heureux de cette occasion de signaler mon admiration pour la bravoure dont vos compatriotes ont fait preuve à plusieurs étapes de la grande lutte.

"C'est un vrai plaisir pour moi, messieurs, de faire la connaissance, pour la première fois, dans votre pays, des descendants de ces vaillants français, qui, les premiers, ont apporté sur ces rives les bienfaits du christianisme et de la civilisation, et qui, tout en jouissant des coutumes, des lois et de la religion de leurs ancêtres, sont devenus depuis plus d'un siècle des sujets fidèles de la couronne britannique. Il me semble que le demi-siècle écoulé depuis la confédération des provinces a démontré pour jamais la sagesse de la politique d'union des deux races canadiennes.

"C'est à vos hommes d'état, à Lafontaine, à Cartier, à Laurier, non moins qu'aux hommes d'état des autres provinces, que nous devons le succès de cette politique prévoyante, et je suis fermement convaincu qu'une ère de longue et glorieuse prospérité va s'ouvrir pour la grande nation née de cette union et liée à jamais aux autres nations de l'empire britannique."

Au maire Laviguer, qui l'avait salué au nom de la ville de Québec, le prince a adressé le discours suivant prononcé lui aussi en français:

"J'éprouve un très grand plaisir de me voir si cordialement bienvenu dans votre charmante ville de Québec, qui a toujours eu tant d'attrait pour les membres de ma famille, et dont je vois pour la première fois les beautés. Je vous remercie de l'expression de votre loyauté fidèle à Sa Majesté le roi, qui conserve un souvenir inoubliable de ses visites et spécialement des fêtes du troisième centenaire de la fondation de la ville. Je me rappelle bien que c'est Champlain, votre compatriote, qui fut le précurseur de ceux qui, malgré tant d'obstacles, ont fait de ce riche pays une des puissances de notre époque et un des soutiens de l'empire britannique. Je me réjouis avec vous de ce que les longues épreuves de la lutte mondiale sont enfin terminées par la victoire.

"L'apprentissage que j'ai pu faire pendant la guerre m'a valu une connaissance intime de vos braves compatriotes qui se sont mis au service de l'empire et je vous félicite sincèrement de leur héroïsme bien digne de la tradition transmise par Montcalm aux soldats de Québec. Je vous assure que je n'oublierai jamais le jour où j'ai mis le pied sur le sol de votre province, et je vous prie, monsieur le maire, de vouloir bien exprimer aux citoyens de cette ville historique mes vifs remerciements de leur accueil chaleureux. Veuillez aussi leur porter mes meilleurs souhaits pour la prospérité de la ville, sous le drapeau britannique, qui leur a toujours garanti la liberté de leur foi, de leur langue et de leur gouvernement, drapeau que leurs fils viennent encore une fois de rougir de leur sang sur les champs de bataille meurtris de la France notre immortelle alliée."

Au maire Laviguer encore, qui l'avait remercié d'avoir bien voulu inaugurer officiellement le 22 août le fameux pont de Québec — tout comme son grand-père le roi Edouard, alors prince de Galles, avait inauguré le pont Victoria à Montréal en 1860 — le prince a répondu, toujours en français:

"Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant de venir présider à l'inauguration de cette entreprise magnifique. J'éprouve un grand plaisir en couronnant aujourd'hui l'œuvre initiale inaugurée par mon aïeul, le roi Edouard, au pont Victoria de Montréal en 1860.

"Depuis ce temps-là, la construction des chemins de fer canadiens, conception intrépide et vaste de vos hommes d'état, de vos financiers et de vos ingénieurs, a permis aux deux races fondatrices de la civilisation canadienne de créer une nouvelle nation et ainsi de relier en ferme union les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

"Messieurs, en inaugurant le grand pont de Québec, je salue le génie indomptable et le destin éclatant de la nation canadienne, joyau impérissable de la couronne britannique."

Enfin, au moment où il quittait Québec, le 24 août, le prince Edouard a adressé au lieutenant gouverneur la de province cette autre lettre, si sympathique pour nous, et si gracieusement tournée:

"Monsieur le gouverneur,

"En partant ce matin de Québec, je voudrais vous exprimer ma haute appréciation de la bienvenue que m'a offerte la belle ville de Champlain dès mon arrivée et de l'accueil cordial que m'a fait le peuple pendant mon séjour, hélas, trop bref. Veuillez transmettre au peuple de la province mes remerciements et mes souhaits les plus sincères.

"Le service militaire que j'ai fait en France et la camaraderie de guerre dont j'ai pu jouir avec les belles troupes de l'empire m'ont donné deux formes d'expérience des hommes et des choses que je conserverai toute ma vie. D'abord, j'ai appris à connaître et à apprécier les qualités et le point de vue de mes frères d'armes, officiers et soldats, venus d'outremer, à ce point que j'entre au Canada aujourd'hui, non pas comme un étranger en visite, mais comme un des leurs. Ensuite, j'ai pu acquérir une connaissance intime et approfondie du génie et de la mentalité du peuple français, source pure et féconde d'où est sortie la majorité de la population de Québec. Armé de ces deux expériences acquises, je suis venu à vous me considérant comme vrai canadien et jouissant d'une véritable communauté d'idées avec les deux grandes races qui ont colonisé les immenses territoires de cette confédération et jeté les bases de la nation canadienne.

"La grande guerre qui vient de finir n'est pas la première dans laquelle les soldats du Québec ont fait preuve de leur fidélité à la couronne britannique. Mais, dans cette guerre, les peuples de l'empire ont subi de nouveau la plus dure et la plus pénétrante de toutes les épreuves, et je tiens à dire à tous les compatriotes des soldats du vingt-deuxième bataillon que ces soldats de Québec d'aujourd'hui sont bien dignes de la tradition transmise à

cette province par les deux adversaires chevaleresques dont j'ai décoré avant-hier le monument, Wolfe et Montcalm. Ces soldats se sont rendus à l'appel du Canada et de l'empire menacés, et ils ont démontré de nouveau l'esprit intrépide et l'ardeur infatigable de ces voyageurs et de ces coureurs de bois qui pénétrèrent les premiers dans les montagnes et les forêts, les lacs et les fleuves des vastes territoires canadiens. Je me permets d'espérer, monsieur le gouverneur, qu'il y aura bientôt sur le massif de Québec un autre monument aux braves des deux races.

Au revoir,
La citadelle de Québec, EDOUARD-P.
le vingt-quatre août 1919.

Ajoutons que le prince a tenu à déposer des fleurs au pied des monuments de Champlain, de Montcalm et de Wolfe, et de celui dit des Braves, qu'il a été reçu à l'Université Laval et qu'il a visité notre beau sanctuaire de Ste-Anne de Beauré. Ces actes de haute courtoisie, aussi bien que ces paroles pleines de sympathie, ne laisseront personne insensible chez les Canadiens d'origine française. Nous voulons vivre en paix, dans l'entente la plus cordiale, avec nos concitoyens d'origine anglaise. Nous croyons honnêtement que la plupart d'entre eux entretiennent vis-à-vis de nous les mêmes sentiments. Mais nous ne constatons pas sans un plaisir singulier que plus d'un fanatique qui nous méprise reçoit aujourd'hui de la bouche même et du geste du prince royal une égon qui se souligne d'elle-même. Vive le roi! Vive le Prince! **Domine salvum fac regem!**

L'abbé Elie-J. Auclair.

LA BÊTISE DIABOLIQUE du BLASPHEME

Sais-tu Baptiste, que tu fais un fou de toi? Comment ça?... Mais tu blasphèmes comme un démon.
Donne-toi seulement la peine de réfléchir un moment et tu comprendras que blasphémer c'est sot, insensé, diabolique et infernal.

1. Je vais te dire, Baptiste, ce qu'on entend par le blasphème.
2. Combien le blasphème est grave.
3. D'où vient le blasphème.
4. De quelle race et de quel pays est le blasphémateur.
5. Et, si tu en as la patience, nous verrons combien sont insensés les paroles grossières et les jurons.

I

Blasphémer, mon bon Baptiste, c'est penser, dire ou faire quelque chose d'injurieux soit pour Dieu, soit pour les Saints, soit pour les choses saintes et sacrées.

Le blasphème est un crime horrible, nous le verrons dans un instant; auparavant je veux te faire une petite confidence, que tu pourras communiquer à tes jeunes garçons:

C'est que jamais, je n'ai trouvé le blasphème ailleurs que sur les lèvres de ceux qui ont le cœur corrompu.

Oui, Baptiste, les corrompus, et eux seuls, vomissent ainsi l'abominable corruption de leur cœur... Et donc, si tu trouves quelque part un blasphémateur adulte, au cœur pur, il faudra

m'en avertir... Ce sera un être si rare qu'il ferait fureur dans les cirques...

Pourquoi ça?... D'abord c'est que la bouche parle de l'abondance du cœur; ensuite personne ne commence par commettre les plus grands forfaits, et le blasphème est le plus abominable des crimes; enfin le jeune homme, tant qu'il est pur, a le cœur trop bien placé, trop débordant de dignité et de nobles sentiments, pour se décider à proférer ces abominations.

II

Je t'ai dit que le blasphème est le plus grand des crimes qui puissent se commettre sur la terre... C'est ce qu'affirmait St-Thomas et les autres Docteurs de l'Eglise;... parce que c'est un péché de pure malice, de haine diabolique.

Le seul crime sans excuse apparente...

Le voleur a une excuse... emporté qu'il est par la passion des richesses, qui lui promettent plaisirs, aisance et bonheur.

L'ivrogne a une excuse... dévoré par la soif qui le tourmente.

L'impudique a une excuse... aveuglé par les passions qui se révoltent; fasciné, affolé par la jouissance et la volupté qui lui promettent mille ivresses.

Le meurtrier même a une excuse... le vol parfois... ou la vengeance et la haine féroce qui rongent son cœur et le violentent.

Le sacrilège!!!... ouï!... jusqu'au sacrilège lui-même qui a parfois une apparence d'excuse... En effet, Baptiste, ce n'est pas par plaisir... ça fait horreur de s'approcher de la sainte table avec une conscience souillée!... mais!... la timidité... la crainte... la honte... presque insurmontable entraînent certaines âmes, comme malgré elles, au sacrilège.

Le blasphémateur lui-même... a-t-il au moins une excuse semblable?... Non !!! il n'a aucune des raisons qui peuvent expliquer et excuser les autres crimes; c'est pure bêtise, pure malice, pure rage infernale.

(Evidemment Baptiste, j'excepte le cas d'ignorance... et quelquefois la force de l'habitude qui prévient la volonté. Bien sûr que pour ce péché, comme pour les autres, il faut matière suffisante, pleine connaissance et parfait consentement.)

III

En effet, Baptiste, il faut bien remarquer, que le blasphème vient du fond de l'enfer, et qu'il est le fruit de la rage infernale de Satan; et pour l'homme, blasphémer, c'est une folie poussée jusqu'à la bêtise, la plus féroce!

Le blasphème est stremement le fruit de la rage du démon; rien de plus facile à comprendre.

Quels sont les blasphèmes qu'on entend le plus fréquemment?... toujours et partout?... les blasphèmes contre le Baptême, contre la Vierge, contre le Christ... et tout ce qui se rapporte au Christ:

Le Tabernacle: sa prison d'amour.

Le Ciboire: qui garde la manne des élus;

Le Calice: qui s'engante chaque matin du sang du Christ;

Le Calvaire: qui a bu le sang rédempteur;

Oui, mon cher Baptiste, toujours et partout l'insulte, l'injure au Baptême, à la Vierge et au Christ.

Or, pourquoi toujours le Baptême?... il y a pourtant six autres sacrements?... As-tu jamais entendu blasphémer contre les sacrements de l'Ordre, de la Confirmation, du Mariage, etc? Jamais !!!

Pourquoi toujours contre le Baptême.

Ah! c'est que Satan rage contre ce sacrement qui arrache les âmes de ses griffes infernales pour en faire des enfants de Dieu.

Impuissant par lui-même, dans sa rage contre le Baptême, il lui reste la bêtise humaine.

Il vient donc vers le baptisé, lui propose de renoncer à son baptême, de le maudire, de le couvrir d'abominables crachats, de le blasphémer... d'effacer autant qu'il le pourra, ce caractère d'enfant de Dieu pour reprendre celui de la bête... et..., il se trouve des hommes assez stupides, pour l'écouter et vomir sur leur baptême, ce qu'il y a de plus sale, de plus outrageant; ... pour le grand honneur de redevenir des enfants de Satan!...

Oui, Baptiste, c'est là toute la raison du blasphème contre le Baptême: la rage infernale de Satan et la stupidité féroce de l'homme!

La Vierge!... Pourquoi toujours blasphémer contre la Vierge?... et jamais contre les autres saints du paradis? car il y a au ciel des milliers de saints et d'esprits célestes?

Non, c'est à la Vierge toujours que le blasphémateur s'attaque.

La raison il faut la chercher au fond de l'enfer dans la rage satanique.

Ah? les autres saints du paradis, le diable n'en a pas énormément peur! Mais!... La Vierge qui lui a écrasé la tête... La mère du Christ et des Chrétiens; la très douce, très bonne et très-puissante Vierge, il en a peur, car tout l'enfer ne peut rien contre elle et ceux qu'Elle protège.

Alors il vient vers les Chrétiens, les enfants de la Vierge, et leur demande de renoncer à leur mère de cracher l'insulte, de vomir l'outrage, la malédiction, le blasphème à la face de la Mère de Dieu et des Chrétiens.

Honte sans nom! il se trouve des Chrétiens pour blasphémer contre la Vierge et prodiguer à leur douce et céleste mère, les insultes les plus infâmes et les plus monstrueuses inventées par la rage satanique!

Donc, Baptiste, la raison du blasphème contre la Vierge:

La haine féroce de Satan. La bêtise féroce et monstrueuse de l'homme.

Le Christ! ... Pourquoi le blasphème contre le Christ? Car il faut bien remarquer encore, Baptiste, que tu n'entends jamais blasphémer contre la Sainte-Trinité... ni contre le Père, ni contre le Fils, les blasphémateurs de profession blasphément assez peu contre Dieu en général.

C'est au Christ qu'ils s'attaquent!

C'est au Christ qu'ils en veulent!

Ils le poursuivent avec une rage diabolique et féroce partout; Au tabernacle, au ciboire, au calice, au calvaire; pourquoi donc cette haine infernale contre le Christ?

Par ce que le Christ, c'est Dieu fait homme, Dieu Rédempteur, Dieu Sauveur, Dieu vainqueur de Satan.

Or, c'est sous ce nom et dans ce rôle de Christ, de Rédempteur, de Sauveur, de vainqueur de l'enfer que Satan hait Dieu. Donc contre le Christ sa rage infernale!

Mais!... le torrent des malédictions, des blasphèmes, des vociférations de toutes ces noires légions, vient se briser contre les portes de leur éternelle prison... Le Christ se moque de leur fureur et de leur rage impuissantes.

C'est pourquoi Satan recourt à la bêtise de l'homme.

Il demande à l'homme de blasphémer le Christ, de le maudire, de l'insulter, de l'écraser,

de couvrir sa Face Adorable de toutes les abominations et de toutes les bavées infernales.

Et l'homme s'y prête, Baptiste, et son cœur et sa bouche deviennent l'abominable canal des plus grossières injures, des plus sanglants outrages et des plus honteuses abominations que l'enfer vomisse à la Face Adorable du Christ-Jésus.

Et le Christ est couvert d'ignobles crachats. Son Tabernacle est envahi par un torrent de blasphèmes ignobles.

Son Ciboire est renversé et les hosties saintes foulées aux pieds.

Son Calice qui, tous les matins débordait du sang rédempteur, est comblé d'abominations infernales.

Son Calvaire baigné du sang qui a régénéré le monde est envahi d'un torrent de fange et de corruption, il est submergé par le venin infernal... la boue infectée des blasphèmes les plus monstrueux.

Et c'est l'homme! Baptiste, l'homme, écrasé des bienfaits divins, l'homme, arraché de l'enfer et lavé dans le sang de Jésus, c'est l'homme qui fait cela; l'homme, qui se ravale au dessous des brutes, (qui ne blasphème pas?) l'homme, qui se range parmi les damnés et les démons... par pure bêtise, sans aucune excuse de plaisir, de jouissance, de richesse, de grandeur et de noblesse, l'homme qui fait cheeur avec l'enfer dans ce concert infâme.

Comprends-tu maintenant, Baptiste, que le blasphème vient uniquement de la rage du démon et de l'inqualifiable bêtise de l'homme?

IV

De quelle race est le blasphémateur?

De la race des damnés.

Il en a le tempérament et l'humeur; la haine et la rage infernales.

Il est de leur pays, il en parle la langue avec une diabolique perfection, et comme eux il est marqué du signe de la bête, il est même archi-bête.

Puisse son ignoble bêtise l'excuser devant Dieu, c'est un peu mon espoir. Mais que le blasphémateur prenne garde de trop s'y appuyer! Qu'il se corrige, il le peut aisément.

V

Enfin, Baptiste, écoute bien ce qui me reste à te dire en réponse à une question que je devine sur tes lèvres:

Non ce n'est pas un blasphémateur que de prononcer, même fréquemment les noms du Christ, de la Vierge, du Baptême, etc., ce n'est qu'une vaine invocation qui n'exècède pas le péché véniel ordinairement.

Cependant il peut y avoir souvent scandale et tous les blasphémateurs n'ont-ils pas commencé par là!

D'ailleurs, Baptiste, remarque bien ceci: quand tu rencontreras quelqu'un ayant fréquemment à la bouche les expressions suivantes ou d'autres semblables "Sacré," "sacré-maudit," "torqueux," "Vierge," "Baptême," etc., quoique ces mots ne soient rien de grave en eux-mêmes, tu pourras dire sans jugement té néraire: "Encore un qui a joliment de bassesse dans le caractère." Car il est certain qu'un jeune homme qui a de l'éducation, qui se respecte, qui a l'étoffe d'un monsieur chrétien, sa noblesse d'esprit et de cœur fait qu'il ne peut se résoudre à ces grossièretés archi-vulgaires; il sent que ces locutions ne sont pas faites pour une bouche... surtout pour une bouche de chrétien.

Et que penser maintenant, Baptiste, de ces parents qui donnent à leurs enfants, non seulement l'exemple de pareilles grossièretés, mais qui en blasphémant, sèment en quelque sorte le blas-

phème dans le cœur de leurs pauvres enfants? Eux qui devraient verser leur sang pour empêcher un blasphème d'arriver à leurs oreilles et à leurs cœurs? "Malheur à ceux qui scandalisent l'un de ces petits!" dit Notre-Seigneur.

Même si l'on met de côté tout blasphème proprement dit, les jurons et les paroles grossières dont certains parents ont la bouche remplie, ne sont-ce pas là des choses infiniment déplorables?

—Écoute plutôt, Baptiste, je te donne à l'instant un exemple de ce noble langage; c'est de haute distinction.

C'est Arthur qui parle de chevaux avec Antoine; J'ai entendu cela de mes oreilles et chacun peut en entendre autant tous les jours.

—Arthur—Sais-tu qu'tas un sacré beau joual, Antoine?

—Antoine—J'te cré, mon vieu! un torqueux bon, itou!... Mets-y encore deux doigts d'lard sur la côte, tu vas ouère si ça t'décolle une charge en maudit!... J'te dis, y parait pas, mais té fort comme un baptême!...

Tu comprends comme moi, Baptiste, que sans tous ces gros mots collés à la bête, elle ne vaudrait pas cher....

Mais avec ça?... hein?... hein?.....

Mon bon Baptiste, si tu peux me dire d'où vient à l'homme l'étrange bêtise de se ravaler par un pareil langage, lui naturellement si orgueilleux et si plein de fierté, si grimant, tu me rendras un fier service.

Ca viendrait peut-être du diable,.... si jaloux de la beauté, de la noblesse, de la grandeur et de la dignité humaine?.....

Dans tous les cas, le diable rit bien de ceux qui s'abaissent si indignement.

Il les trouve bien BETES!

Eux se trouvent bien FINS!

QUI A RAISON???

Nil obstat

Fr. Joannes-Joseph Deguire o.f.m.
censor deputatus.

Hygiène et Santé Publique

RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LA TUBERCULOSE.

(Suite)

4.—Conférences illustrées, dans divers groupements sociaux, scolaires, ouvriers, employés de bureau, etc. Le Gouvernement Fédéral subventionne déjà la "Canadian Association for the Prevention of Tuberculosis" qui fait donner des conférences dans toutes les Provinces du Dominion. Ne serait-il pas convenable que le Gouvernement Provincial imite le Gouvernement Fédéral et affecte une certaine somme d'argent à ce moyen d'éducation populaire qui est bien efficace s'il est bien manié.

5.—Exposition anti-tuberculeuse.—C'est un des moyens des plus efficaces, car elles répandent l'idée anti-tuberculeuse dans toute une collectivité à la fois et laisse une forte impression par les choses vues. Ces expositions doivent être complètes et installées avec méthode, afin de montrer clairement aux yeux les facteurs prépondérants de la tuberculose, la contagion, les conditions qui la favorisent: l'insalubrité du logement, les méfaits de l'alcoolisme, les métiers dangereux, la statistique, les moyens prophylactiques et la guérison par l'air pur. Ces expositions doivent circuler dans les divers quartiers des grandes villes, et dans les petites villes de campagne.

Dans les grandes villes, des magasins inoccupés peuvent être utilisés pour ces expositions de quartier.

6.—Inspections.—L'inspection des écoles, des établissements industriels et autres collectivités ont, non seulement pour résultat le contrôle de l'application des lois sanitaires, mais aussi l'éducation populaire. Ce n'est pas tout de faire des lois et des règlements, il faut prendre les moyens pour contrôler leur application. C'est à cause de l'absence de contrôle que tant de lois restent sans résultat. D'autre part, le passage d'un inspecteur qui examine tous les détails qui relèvent de sa charge, attire l'attention sur ces détails, et il en résulte une leçon de choses, qui est le meilleur mode d'éducation.

7.—Un service municipal de garde-malades.—C'est l'expérience de toutes les associations anti-tuberculeuses que la garde-malade est un moyen populaire de première importance. Elle visite les familles indiquées par les médecins des dispensaires, et alors, non seulement elle soulage les malades, mais les instruit par ses conseils, explications et imprimés. A New York et à Boston, la garde-malade est le premier facteur d'assistance, d'éducation et de contrôle, et le travail qu'elle accomplit est si apprécié qu'elle est regardée comme un des facteurs les plus importants de la campagne anti-tuberculeuse. Ces garde-malades peuvent, comme à Montréal, être fournies par le Royal Victoria Order et être sous la direction du dispensaire. Et là où cette source de recrutement de garde-malades n'existe pas, la Commission suggère que la municipalité elle-même forme et maintienne ce service sous la direction du bureau municipal d'hygiène.

8.—Les sociétés de secours mutuels, pourraient être d'excellents moyens d'éducation anti-tuberculeuse, car les membres de ces sociétés sont visités par des médecins et autres inspecteurs spéciaux. Il serait facile de faire comprendre aux administrateurs de ces sociétés que c'est réellement l'intérêt de celles-ci de travailler à combattre la tuberculose qui, à cause du nombre de ses victimes et de la longueur de la maladie, fait une brèche considérable à leur budget, et qu'il leur serait si facile de faire une éducation anti-tuberculeuse parmi leurs membres au moyen de la distribution d'imprimés, de conférences, d'observation sur les conditions anti-hygiéniques du logement, etc.

La Compagnie d'assurance "The Metropolitan" s'est déjà engagée dans cette excellente voie et son exemple devrait être suivi par nos nombreuses sociétés de secours mutuels. Les médecins de ces sociétés devraient être particulièrement instruits sur les moyens de diagnostic précoce, afin de prévenir l'évolution d'un grand nombre de cas qui, reconnus au début, ont la chance de guérir et ainsi coûtent moins cher à la caisse de la société et ne répandent pas plus tard la contagion dans leur famille.

9.—Association de femmes.—Le rôle de la femme dans la lutte anti-tuberculeuse pourrait être immense, malheureusement, dans notre province, il n'y a pas parmi les femmes un mouvement généralisé d'organisation anti-tuberculeuse. En Allemagne, la femme joue un rôle très considérable dans cette lutte contre la tuberculose. Ainsi, il y a la "Société Patriotique des Femmes" placée sous la protection de Sa Majesté l'Impératrice. Cette société comptait 171,938 membres en 1899. Elle a à son service 1,072 garde-malades volontaires et 334 professionnelles. Une telle société est la clef de la distribution de l'assistance aux tuberculeux et à

(A suivre)

FELICITATIONS

Les membres de l'Exécutif de la Société, à la dernière assemblée, ont offert leurs félicitations et leurs bons souhaits au Président général, M. F.-C. Laberge et à M. Joseph Contant, ancien Président général, le premier, à l'occasion de son récent mariage en seconde noce, et, le second, à l'occasion de la célébration de ses noces d'or—50ème anniversaire de mariage.

Nous nous joignons à l'Exécutif pour offrir à ses distingués officiers généraux nos vœux de bonheur et de longue vie.

La raison finit par triompher dans la lutte éternelle contre l'illusion.

ACCUSE DE RECEPTION

le 9 septembre 1919

Monsieur G. MONET, S.G. Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque au montant de cinq cent seize piastres quarante-trois centins (\$516.43) en règlement du certificat no 45354 en faveur de feu mon mari.

Je vous remercie beaucoup de la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette affaire.

Votre très obligée,

Dme Vve Polycarpe Rodrigue.

CONSEIL GENERAL ETAT FINANCIER AU 30 JUIN 1919

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Caisse d'Assurance-Vie Recettes, Contributions, Intérêts, Balance au 31 Mai 1919.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Déboursés, Bénéficiaires de membres décédés, Invalides, Pensions, Remboursement.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Caisse des Malades Recettes, Contributions, Intérêts, Balance au 31 Mai 1919.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Déboursés, Indemnités, Remboursement.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Caisse d'Épargne des Cercles Recettes, Dépôts, Intérêts, Balance au 31 Mai 1919.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Déboursés, Capital, Balance au 30 Juin 1919.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Caisse Générale Recettes, Caisse d'assurance-vie et des malades, Rétribution, Fournitures, Intérêts, Assurance, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Déboursés, Salaires Officiers, Péc. M. & Act., Frais Voy. Off., Licences, Papier, etc.

ANNUITE AUX VIEILLARDS [70 ans]

Large table with columns: NOM, ADMISSION (Age, Cercle, Date), Cert. Part., Cont. payées, Annulé ou règlement, Mont. tant payé, Échéance.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Caisse d'assurance-vie, Caisse des Malades, Caisse d'Épargne des cercles, Surplus de remises.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Placement des Fonds, Prêts sur certificats, Fabriques, Municipalités Scolaires, Municipalités, Prêts hypothécaires, Banques, Épargne, Emprunt de guerre, Assesé à Montréal, Certificat correct.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examineur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, J. B. Dussault, Prés. 1618 St-Denis; Z. Lefebvre, Md.-E. 124 Cherrier; O. Bourdon, S.-A., 201 Versailler; Z. Lussier, T., 224 Queenel. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m. sous-sol église St-Joseph.

No 6—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Cha. péin; F. Blanchard, Sub. P.G., 688 Cartier; J. G. Mousseau rds., 1398 St-Hubert; J. O. Pesant, S.-A., 907 Ontario Est. W. Dufault, T., 466 Plessis; Yvon Laurier, Md.-E., 174 Maison neuve. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., 285 Beaudry.

No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, Arthur Loteau, Prés. 150 Island; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Béliele S.-A., 691 Centre; S. Laprade, T., 872 Centre. Réun. 2e et 4e merc., 8h. p.m., 404 Centre.

No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, J.-E. Ferras, Prés., 1001 St-Antoine; Uld. McDuffé, S.-A., 39a Dagenais; J.-A. Côté, Prés., 162 Agnès; J.-A. Charron, Md.-E., 2760 Notre-Dame. Réun. 2e et 4e lundi, 8h. p.m., 1016 Gascon, 1877 Notre-Dame O.

No 29—Cl. HOCHÉLAGA, Montréal, J.-T. Surprenant, S. 10 Av. Laurendeau; W. Desjardins, T., 191 Stadacona Réun., 2e et 4e mer., 8h. p.m., 1697 Ste-Catherine Est.

No 49—Cl. JACQUES CARTIER, Lachine, J.-S.-A. Ashby, S.-A., 15, 19e Ave; Robineau Fra., T., 23, 15e Ave. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.

No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 84 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.

No 67—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A. 98 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84½ Mondor; Uric Jacques; Md.-Ex., 98 Mondor. Réun. 1er et 3e merc., 84½ Mondor.

No 78—Cl. ST-JEAN, Léon Grégoire, S.-A., 11 St-Jacques; A.-E. L'Écuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e mar. et dern. jour du mois, 8h. p.m., salle Grégoire.

No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adg. Turmel; chapelain; Alfred Cimon, Sb. P.G., 29 St-Augustin; L. H. Norue, Prés., 60 D'Aiguillon; Ferd. Côté, V.-P., 42 Laviguere; Henri Routhier, S.-A., 132 St-Pierre; J.-E. Rondeau, T. 80 Ave des Érables. Réun. 2e et 4e mar., 8.30h. p.m. 178 Richelieu.

No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, Geo. Gravel, Prés. 1155 Bordeaux; Mal. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, T., 43 Lanaudière; J. R. Picard, Md.-E., 1283 Christoph-Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au No 598 Papineau.

No 127—Cl. OLIER, Montréal, Donat Martel, Prés., 1046 Rachel Est; Elphège Marier, 2144 St-Denis; Edmour Authier, T., 400 Rachel Est; Omer Noël, Md.-E., 331 St-Hubert. Réun. 2e mer., 1061a rue St-André, 8h. p.m.

No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 543 Coloniale; P. Barrette, Md.-E., 1041 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p. m.

No 185—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. J. James Fontaine, S.-A., 628 Clinton; J. E. Savard, T., 878 Park Square. Réun. 1er et 2e dim., 2h. p.m., salle Eagle, rue Main.

No 178—Cl. CONTANT, Montréal, C. A. Gaudreau, Prés., 2276 St-Hubert; B. Clouder, S.-A., 728 Papineau; Henri Riens, Jean, T., 57 Méteens; J.N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert; Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e mer., 665 de Montigny Est, 8.30h. p.m.

No 220—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrettes, S. A., 288 Mont-Royal E.; R. Millette, T., 1185 Ste-Elisabeth Réun. 4e jeu., 8h. p.m., 149 Berri.

No 278—Cl. JEANNE MANCE, Montréal, Mme F. Poupert., 1016 St-Hubert. Réun. 2e merc. 8h. à 8.30 v. Viger.

PENSEES ET MAXIMES

L'inaction morne de certains hommes rebelles à tout effort ne diffère pas sensiblement du repos de la tombe.

L'homme d'action est un constructeur ou un destructeur suivant la direction de ses efforts.

PHILOSOPHIE

La vie ne nous domine pas; c'est notre révolte contre elle qui nous donne quelquefois l'illusion du contraire. Un peu capricieuse, elle prend alors, nous semble-t-il, l'habitude de nous commander et elle tourmente, sans malice, notre impatience tendue vers le bonheur. Elle paraît nous dominer, mais elle ne fait que nous instruire en nous combattant. L'homme succombe toujours dans cette lutte parce qu'il choisit des armes imparfaites; sa destinée, un instant contrariée, reprend malgré lui son cours, mais ce n'est pas la faute de la vie.

La vie est une aieule indulgente et paisible qui sourit à nos projets. Elle affectionne les hommes et ne prendrait pas plaisir à molester notre liberté, si nous savions l'aimer. Mais nous regardons la vie avec défiance. Nous luttons avec elle au lieu de lui donner la main et notre fièvre veut toujours devancer sa marche régulière et tranquille; nous nous trompons. Il faut prendre la vie telle qu'elle se présente. Le passage de chaque individu dans l'existence est tracé à l'avance par une sollicitude supérieure et l'homme ne saurait échapper à sa destinée. Liberté entière lui est laissée, cependant, de se faire une vie selon ses aspirations et ses aptitudes; mais le plus souvent il ne raisonne pas les premières et connaît imparfaitement les secondes. Il s'égare et s'étonne que la vie le ramène dans le bon sentier. L'intelligence du Créateur a prévu avant nous les événements heureux et pénibles de notre vie et l'alternance en a été soigneusement dosée selon des desseins inaccessibles à notre compréhension. La sagesse c'est de ne point tenter une lutte insensée contre la raison supérieure.

Nous nous connaissons mal le plus souvent, et c'est une fausse notion de nous-mêmes, de nos goûts et de nos forces qui nous fait envier des félicités impossibles ou maudire des épreuves nécessaires. Le bonheur et le malheur nous sont dispensés selon notre force de résistance. Le succès et la défaite couronnent ou brisent nos élans dans une proportion, qu'il vaut mieux croire équilibrée, puisqu'elle est fixée par Dieu. Par les succès dont sont récompensés nos travaux nous devons juger de nos aptitudes; quant à nos aspirations, elles doivent être subordonnées à notre confiance dans la vie. Persister dans la voie contraire conduit inévitablement au malheur.

Vouloir faire sa vie semble une téméraire entreprise, mais l'homme peut la réaliser s'il sait raisonner ses ambitions. Faire sa vie, c'est surtout ne pas contrarier le développement du pain divin; c'est avant tout savoir accepter la vie qui nous est faite. Soumis de la sorte à la volonté supérieure l'homme ne sera pas dominé par la vie. Il dominera, au contraire, la suite des jours, de toute la hauteur de son âme.

Il faut, aussi, avoir confiance dans la vie et ne pas lui supposer une direction aveugle. Une femme a écrit: "Le hasard est un personnage qui ne mérite que notre indifférence; autrement, nous sommes son jouet. Au lieu du hasard, c'est mieux, je crois, la Providence de Dieu qui règle les petits désappointements, de notre vie pour nous épargner; dans notre ignorance, des ennuis plus graves. S'il est difficile d'être indifférent aux caprices du hasard, il est plus courageux d'être soumis à une Providence surnaturelle."

Elle a raison.

TURC.

PENSEES ET MAXIMES

Un médecin d'un asile d'aliénés, en France, a étudié 83 enfants idiots et épileptiques de son service; 60 d'entre eux étaient fils d'alcooliques.

E. DURAND

C'est là que s'apprend le mépris des plus nobles sentiments, là que se profère l'infamie blasphème et les discours sans vergogne, là que se contractent pour soi et pour sa race, les féttrissures et les déchéances du vice. Une buvette, c'est une porte d'enfer!

L'abbé E. LAVERGNE

Le démon n'aime rien tant que l'ivresse avec l'impureté, double source de tous les vices, et cause de la plupart des péchés parmi les hommes.

SAINT THOMAS.

L'ivrogne n'est pas seulement inutile à la société, dans les affaires privées et publiques; mais son seul aspect est pénible à tous, il répand des odeurs de mort.

SAINT CHRYSOSTOME

Si nous entendions dire des Orientaux qu'ils boivent ordinairement d'une liqueur qui leur monte à la tête, leur fait perdre la raison et les fait vomir, nous dirions: quels barbares!

LA BRUYERE

Il est vrai que beaucoup de personnes possèdent assez de force de caractère pour garder toujours la modération; mais, cela n'exempte personne du devoir d'entraîner par l'exemple tant de malheureux intempérants, qui attendent qu'on leur tente cette maille secourable pour sortir du bourbier de leur passion.

PROFESSEUR BENGÉ.

Dès que l'alcool envahit les organes où s'exercent les fonctions de la vie, il n'est plus qu'une cause de trouble ou un fateur de ruines.

R. P. MARTIN.

Une buvette, c'est l'école de l'ivrognerie, c'est le mauvais lieu où, à cinq centimes le verre, goutte à goutte, le jeune homme, par imitation, par forfanterie, et ensuite par goût, s'ingurgite le poison fatal qui brisera le bonheur de sa vie. Une buvette! c'est là que pendant des jours et des nuits de débauche vont s'engloutir le salaire, les larmes et l'honneur

Malheur à vous, qui êtes puissants à boire le vin, et vaillants à vous enivrer.

ANCIEN TESTAMENT.

Le père qui veut aider aux institutions à faire des ses enfants des hommes tempérants, ennemis de l'alcool et des buvettes ne doit pas seulement prêcher de paroles. Il faut qu'il conforme ses actions à ses conseils. Pas de visite aux buvettes, pas de libérations à son foyer. En un mot, qu'il prêche d'exemple.

L'alcool est devenu dans les mains des Européens une arme formidable, car les nations du Nouveau-Monde ont été presque autant domptées et détruites par l'eau-de-vie, que par les armes à feu.

BRILLAT-SAVARIN.

L'homme ne meurt pas: il se tue.

DR. FROISSAC.

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins.....	\$2.00
" " " " 2000.....	2.50
" " " " 3000.....	3.00
" " " " 4000.....	4.00
" " " " 5000.....	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéficiaire.....	\$.50
Doubles bénéficiaires.....	1.00

PENSEES ET MAXIMES

Les questions sociales dont la solution inquiète notre époque, nous enveloppent. Vous n'arriverez pas à la résoudre avant d'avoir vaincu l'alcoolisme. Par lui toutes les réformes sont vouées d'avance à la stérilité.

J. LEJEUNE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

CONCOURS ANNUEL 1919

PAR DECISION DE L'EXECUTIF

Séance du 10 décembre 1918

PRIX EXTRAORDINAIRES

1.—Aux Recruteurs.

Les membres qui auront proposé et fait admettre 50 membres durant l'année 1919 recevront une gratification de \$100. en plus de tous les autres prix auxquels ils pourront avoir droit dans les divers concours qui seront institués par l'Exécutif durant la même période.

Se seront comptés pour l'adjudication de cette récompense que les nouveaux membres qui auront payé leur droit d'entrée et acquitté au moins quatre contributions mensuelles de la manière et dans les délais fixés par les Statuts.

Les agents rémunérés par l'Exécutif, soit à salaire ou à commission, ne peuvent participer à cette récompense.

Le recrutement pour l'assurance infantile ne compte pas pour cette récompense.

2.—Aux trésoriers et aux percepteurs.

Afin d'encourager les Trésoriers et les Percepteurs à s'efforcer d'empêcher la suspension des membres, l'Exécutif décerne aussi qu'une somme de \$185.00 sera distribuée en prix pour les résultats obtenus sur ce point durant l'année 1919. L'adjudication de ces prix se fera en suivant l'ordre du plus bas pourcentage de membres suspendus durant cette période d'après la moyenne des membres en règle au cours de l'année et en tenant compte de l'augmentation de l'effectif dans chacun des groupes ci-après déterminés:

En cas d'égalité absolue, l'adjudication se fera par un tirage au sort.

1er Groupe.—Cercles ayant un effectif de 200 membres et plus, le 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$25.00
2ème prix.....	15.00
3ème prix.....	10.00

2e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 100 à 199 membres au 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$20.00
2e prix.....	15.00
3e prix.....	10.00

3e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 à 99 membres au 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$15.00
2e prix.....	10.00
3e prix.....	5.00

4e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 membres ou moins au 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$15.00
2e prix.....	10.00
3e prix.....	5.00

5e Groupe.—Bureaux de perception.

1er prix.....	\$15.00
2e prix.....	10.00
3e prix.....	5.00



Les astronomes et les philosophes s'évertuent à nous raconter comment aura lieu la fin du monde. Par réfrigération, par combustion, etc. L'imagination s'en donne à l'aise. En bien, si cela continue, ce n'est pas ainsi certes, que se produira la fin du monde. Nous mourrons tout bonnement par l'alcool. C'est le poison qui détruira l'humanité bien avant toute catastrophe d'origine géologique ou cosmique. L'alcool, voilà réellement le destructeur de l'homme par excellence.

HENRY DE PARVILLE

L'adversité fait beaucoup de coupables et d'imprudents.

La raison est bien impuissante pour les faibles.

Le courage est la lumière de l'adversité.

L'erreur est la nuit des esprits et le piège de l'innocence.

La licence étend toutes les vertus et tous les vices.

La paix rend les peuples plus heureux et les hommes plus faibles.

Transformer les idées d'un peuple c'est changer sa conduite, sa vie et par conséquent le cours de son histoire.

Les idées sont soumises comme les êtres aux lois d'évolution qui condamnent le monde à se transformer.

Les peuples sont plus facilement subjugués par l'erreur que par la vérité.

Les idées fausses sont les grandes dévastations de l'histoire.

Une idée fausse trouve facilement des milliers d'hommes pour la défendre. Une idée vraie en trouve généralement bien peu.

L'activité possible d'un peuple dépend de toute une série de facteurs indépendants de ses désirs: produits de son sol, chiffre de sa population, aptitude de sa race.

On ne peut rien attendre des hommes politiques pour lesquels le monde n'est qu'un miroir reflétant seulement leurs désirs et leurs rêves.

On peut demander beaucoup de dévouement à l'âme collective, très peu à l'âme individuelle.

Une souffrance collective se supporte plus facilement qu'une souffrance individuelle.

L'opinion collective est devenue aujourd'hui si puissante que les autocrates les plus absolus ne sauraient lui résister.

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, Ing. civil, arp. géomètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-Prés. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-Prés. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPHOT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-D. DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMISDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTACTANT, Dr en pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
J.-C. PAQUIN, Montréal. Organisateur
J. E. A. ARNAUD, Montréal. Organisateur
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
AGÉSIAS KIROUAC, Warwick, Organisateur
THÉOPH. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur
DAMASE DARVEAU, Montréal. Organisateur
L.S. M. GAGNON, St-Pacôme, Organisateur
J.-O. DUQUETTE, Montréal. Organisateur
J.-D. DUBUC, Québec, Organisateur
EMILE PELLETER, Cabano, Qué., Organisateur

FONDÉE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.
Vice-président et gérant général :
M. Tancrède Bienvenue.

Capital autorisé.....	\$2,000,000
Capital versé et surplus au 30 juin 1919.....	\$3,000,000
Actif total: au-delà de.....	\$31,690,000

95 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Edouard.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA

MONTREAL

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve	\$ 7,000,000
Total de l'actif au-delà de	\$50,000,000

La Banque a trente neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Banque.

Imp. "La Patrie".